

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 31 mai 2006

NOMENCLATURE DES BIOLOGISTES LE RETOUR DE LA MAITRISE COMPTABLE

L'Union nationale des professions de santé a pris connaissance des mesures unilatérales de baisses de nomenclature de biologie que l'UNCAM s'apprête à imposer aux biologistes. Ces mesures constituent, en fait, un retour en force de la maîtrise comptable au détriment du principe de la maîtrise médicalisée prônée par la loi du 13 août 2004.

L'UNPS constate que la Commission de Hiérarchisation des Actes de Biologie Médicale s'est prononcée contre ces propositions de baisses de nomenclature.

L'UNPS s'oppose à tout dispositif de maîtrise comptable qui a déjà fait la preuve de son inefficacité chronique et que toutes les professions de santé rejettent.

L'UNPS affirme sa solidarité totale avec les biologistes et rappelle son attachement à l'optimisation des dépenses par le biais de la maîtrise médicalisée.

L'UNPS demande solennellement au Ministre de la Santé et des Solidarités de s'opposer, comme la loi le lui permet, aux propositions de l'UNCAM, qui sont en totale contradiction avec les déclarations, maintes fois répétées, du gouvernement sur la concertation préalable à toute décision.

Contact presse :

Dr Dinorino CABRERA, Président : 01 69 02 16 50 – 06 75 02 95 71